



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Evaluation intermédiaire des comptes 2007

Le déficit pourrait s'élever à 9,1 millions de francs

La chancellerie d'Etat communique :

Les comptes 2007 pourraient clôturer avec un résultat meilleur que prévu. Le déficit devrait s'élever à 9,1 millions de francs, alors que le budget 2007 enregistrait un déficit de fonctionnement de 43,2 millions de francs. Cette amélioration s'explique principalement par des dépenses courantes de fonctionnement sous contrôle et des rentrées fiscales en hausse. La progression des dépenses de santé et de prévoyance sociale reste une préoccupation. Cette évaluation intermédiaire des comptes 2007 sera actualisée en automne prochain.

Un déficit inférieur à celui budgétisé

Il ressort de l'évaluation effectuée en juin 2007 que le résultat de fonctionnement en 2007 devrait être déficitaire pour se monter à 9,1 millions de francs. Ce déficit est inférieur à celui budgétisé. Ces projections plus favorables découlent principalement de revenus en hausse (+52,4 millions de francs). Les charges sont également supérieures à celles enregistrées dans le budget 2007 (+18,3 millions de francs), mais dans une proportion moindre que les revenus.

Du côté des charges, les dépenses de personnel (- 7 millions de francs), ainsi que les dépenses en biens, services et marchandises (- 1,6 million de francs) devraient se situer en-dessous des dotations budgétaires. Les évolutions des dépenses d'exploitation de l'administration cantonale sont donc maîtrisées. Les intérêts passifs (- 2 millions de francs) sont également plus faibles qu'estimés en raison de l'excédent de financement enregistré dans les comptes 2006 et des projections du résultat pour 2007. La hausse globale des charges trouve son explication dans la forte croissance des non-valeurs fiscales (+5,9 millions de francs) et du poste des subventions accordées (+ 14,8 millions de francs).

Les non-valeurs fiscales sont plus élevées essentiellement à cause du relèvement du coefficient fiscal de 100% à 130% et de l'accroissement du volume des nouveaux dossiers à traiter.

L'écart au niveau des subventions accordées découle de la progression des dépenses de santé et de prévoyance sociale. Une partie de l'accroissement s'explique par les adaptations à apporter aux comptes 2007 en vertu de l'application du principe d'échéance. Dans le domaine de l'assurance-maladie, les dépenses supplémentaires résultent du rattrapage des arriérés de primes et/ou de participations aux coûts (franchise et quote-part) des assurés neuchâtelois. A l'inverse, les dépenses dans les domaines de

l'asile, des mesures d'intégration au marché du travail, de l'université, de l'enseignement primaire devraient être plus basses que les prévisions budgétaires.^{2.}

Effet positif de la croissance économique

S'agissant des revenus, les impôts (+ 30,1 millions de francs) et la part cantonale aux recettes fédérales (IFD : + 14 millions de francs ; impôt anticipé : + 1 million de francs) progressent à un rythme plus rapide qu'escompté au moment de l'établissement du budget 2007. La croissance économique a des retombées positives sur les finances cantonales en termes de rentrées fiscales émanant des personnes morales et liées aux transactions immobilières. Il s'agit ainsi de revenus qui sont corrélés aux fluctuations de la conjoncture. De même, les subventions acquises (+ 8,2 millions de francs) augmentent de manière concomitante à l'accroissement des subventions accordées.

Les investissements nets devraient quant à eux s'élever à 54,1 millions de francs. Il s'agit d'un montant proche de celui du budget 2007 (57,8 millions de francs).

Une seconde évaluation sera menée en septembre pour vérifier si ces tendances réjouissantes se confirment ou non.

Neuchâtel, le 29 août 2007